



Divers problèmes logements (portes, fenêtres, espace..)

Par **Lasticoco**, le **04/09/2015** à **00:38**

Bonjour à tous,

Je me permets de vous contacter car je viens d'emménager dans mon nouvel appartement - si je peux appeler cela un appartement..- sur Paris et devant divers problèmes, je voudrais savoir ce que je peux éventuellement faire, les conditions etc..

Premièrement, ma fenêtre : C'est une sorte de vasistas qui doit dater du début XXe, sans volets, s'ouvrant comme une trappe en poussant une tige en métal. Nous sommes en Septembre, et je sens déjà une légère fraîcheur venir de l'extérieur, le bruit, n'en parlant même pas. Est-ce légal ? Est-ce compliqué de faire changer la fenêtre par la proprio ?

Deuxièmement, ma porte. J'ai 3 verrous, je ne peux fermer que celui du bas, dû au gondollement de ma porte (l'espace entre la porte et le contour de la porte est plus large au milieu de cette dernière qu'en haut et en bas.) Puis-je de même demander à ma proprio de la faire changer ? Je l'ai appelé pour la prévenir, elle souhaite faire marcher son assurance en prétextant une effraction, alors que je sais pertinemment que le gondolage ne passera pas pour une effraction..

Enfin, mon logement est vendu comme un 12m2 pour 450e à Pigalle. Sauf qu'en fait, c'est deux appartements. Ma chambre doit faire à peine 8m2, et la pièce qui me sert de salle de bain/cuisine fait la même taille, peut-être un peu plus grand. Je n'ai pas de réclamation à faire par rapport à ça.

Je vais sûrement attendre de recevoir les photocopies du contrat pour faire les démarches - sil y a démarche à faire - et d'avoir fait ma demande d'APL. Mais j'ai une question : Si elle ne change pas la fenêtre, et que le froid passe tant que ça, puis faire une rupture de contrat sans attendre les 3 mois de préavis et sans perdre ma caution, pour cause peut-être de logement insalubre ?

J'espère avoir été - au moins un peu - claire.

Merci d'avance pour vos possibles conseils.

Corentin.